



L'événement historique

La Constitution canadienne de retour au pays



● La signature par la Reine Elizabeth II du document de la Proclamation de la Loi constitutionnelle de 1982.

DANS la capitale pavoisée, les Canadiens ont afflué de tous les coins du pays pour vivre une nouvelle page de l'histoire du Canada. Ceux qui n'ont pu se déplacer ont suivi à la télévision l'événement historique qui a fait du 17 avril 1982 l'une des dates les plus importantes de l'histoire canadienne.

Tous garderont longtemps le souvenir de la cérémonie pleine d'éclat et de son point culminant : la signature du document de la Proclamation de la Loi constitutionnelle de 1982 par Sa Majesté Elizabeth II, Reine du Canada.

Le Premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, le procureur général et ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, et le registraire général, en tant que gardien du Grand Sceau du Canada, M. André Ouellet, ont apposé leur signature au document.

La Loi constitutionnelle de 1982 af-

franchit le Canada du dernier lien qui le liait encore à la Couronne britannique.

Le Canada, cependant, reste une monarchie constitutionnelle et la Reine Elizabeth II reste Reine du Canada. Le Gouverneur général qui la représente au Canada, garde les mêmes pouvoirs qu'auparavant.

Une cérémonie émouvante

La cérémonie de la promulgation a eu lieu en plein air, sur la colline parlementaire.

Quelque 1.500 invités et une foule nombreuse ont acclamé la Reine et le duc d'Edimbourg à leur arrivée sur la colline, dans un carrosse ouvert précédé d'un détachement de la Gendarmerie royale du Canada en uniforme écarlate.

Parmi les invités se trouvaient, en plus des diverses personnalités politiques du Canada, les membres du corps diplomatique à Ottawa et Lord Ailsham of St. Marylebone, Lord chancelier, qui représentait le gouvernement britannique.

Le Gouverneur général, M. Edward Schreyer, le Premier ministre Trudeau, et le secrétaire d'Etat et hôte de la cérémonie, M. Gerald Reagan, ont accueilli la Reine.

Après le salut royal, le Premier ministre a prononcé une allocution.

«... La Constitution canadienne, a-t-il dit, est enfin revenue au pays, et nous pourrions désormais la modifier nous-mêmes sans recourir au Parlement du Royaume-Uni.

«Au nom de tous les Canadiens, je veux remercier Votre Majesté et Votre Altesse Royale de l'honneur et du plai-